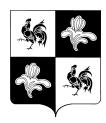
Parlement francophone bruxellois (Assemblée de la Commission communautaire française)



26 octobre 2015

SESSION ORDINAIRE 2015-2016

PROPOSITION D'AJUSTEMENT DU BUDGET 2015 PROPOSITION DE BUDGET INITIAL 2016 DU PARLEMENT FRANCOPHONE BRUXELLOIS

SOMMAIRE

1. Introduction	3
Dépenses – Ajustement du budget 2015 2.1. Observations générales 2.2. Examen des rubriques	3 3 3
3. Dépenses – Budget initial 2016	4 4 4
4. Recettes – Ajustement du budget 2015	5
5. Recettes – Budget initial 2016	5
6. Tableaux	6

1. Introduction

En sa réunion du 18 septembre 2015, le Bureau a approuvé une première proposition d'ajustement du budget 2015 et de budget initial 2016.

Cependant, à la demande du gouvernement, le Bureau a décidé de faire un effort supplémentaire et a approuvé une diminution de la dotation et donc une nouvelle proposition d'ajustement du budget 2015 et de budget initial 2016 pour le Parlement francophone bruxellois, et ce lors d'une réunion de Bureau tenue le 26 octobre 2015.

Il appartient maintenant à la commission spéciale du Budget et du Compte de les examiner et à l'assemblée plénière de les adopter.

2. Dépenses – Ajustement du budget 2015

2.1. Observations générales

L'ajustement du budget 2015 bénéficie de différents facteurs favorables permettant de diminuer le montant total des dépenses prévues à l'initial.

Parmi ces éléments favorables, il faut citer :

- l'inflation modérée qui a permis de ne pas devoir procéder à une indexation des salaires en janvier 2015, comme prévu lors de la confection du budget et qui a entraîné une indexation du loyer du bâtiment « Lombard 77 » quasi nulle à 0,0245 %;
- le départ en congé préalable à la pension d'un agent avec 4 mois d'avance sur le planning initialement retenu;
- l'effectif du cabinet de la présidente non complet sur les 2/3 de l'année au moins;
- la nouvelle politique d'impression des documents parlementaires;
- d'autres éléments ponctuels.

Les quelques éléments défavorables non prévus lors de la confection du budget initial, tels que la hausse des charges patronales, n'influent que de manière limitée sur les données budgétaires.

Par ailleurs, et de manière générale, tant le Bureau que le Greffe veillent à une utilisation modérée des moyens mis à disposition faisant leur le principe qui veut que le budget est une autorisation et non une obligation de dépenses.

Enfin, en dehors de quelques adaptations à la marge, en fonction de la réalité des dépenses, peu de sous-rubriques doivent être adaptées à la hausse.

Dès lors, il est maintenant possible de commencer à réintégrer dans le budget ordinaire les dépenses de petits travaux et de petits mobiliers qui étaient prises en charge sur la « réserve bâtiment » prévue au budget extraordinaire.

Nonobstant ces deux éléments, l'ensemble des dépenses ordinaires et extraordinaires peuvent être ramenées de 4.047.750,00 € à 4.011.250,00 € à l'ajustement.

2.2. Examen des rubriques

A. Personnel

Il est renvoyé aux observations générales et à la significative économie permise par la non-utilisation, par la présidence, de l'intégralité de son cadre en personnel.

B. Abonnements, livres

Statu quo.

C. Bâtiments

Une légère adaptation de la rubrique nettoyage est nécessaire pour couvrir la charge globale du nettoyage du bâtiment tant intérieur qu'extérieur.

À cet égard, le nettoyage de la résille, plus coûteux qu'initialement prévu lors de la prise en location, sera (suite à une négociation initiée par le Parlement francophone bruxellois), pour moitié, pris en charge par le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale. La hausse ici présente est donc partiellement couverte par une recette supplémentaire.

La hausse de la rubrique C5 correspond à l'intégration partielle dans le budget ordinaire des dépenses à ce jour prise en charge par la « réserve bâtiment ».

Le décompte des charges 2013 et 2014 est enfin parvenu et il est favorable au Parlement francophone bruxellois, les recettes 2015 s'en trouvent ainsi aussi favorablement affectées.

D. Mobilier – Équipement – Matériel

La seule hausse, à savoir la rubrique D2, s'explique par le même motif que la rubrique C5.

E. Fournitures – Frais d'administration

La baisse en E2 – documents parlementaires – s'explique par la nouvelle politique d'impression décidée par le Bureau.

F. Transports

Il faut constater une légère baisse liée au changement d'assureur pour le nouveau véhicule du greffe.

G. Relations publiques et internationales

Statu quo.

H. Initiatives culturelles et/ou sociales

Statu quo.

I. Fonctionnement du Parlement francophone bruxellois et des commissions

Il s'agit d'une adaptation aux dépenses constatées.

3. Dépenses – Budget initial 2016

3.1. Observations générales

L'année 2016 est influencée, en ce qui concerne les dépenses, par la faiblesse de l'inflation cumulée avec le saut d'index. Les dépenses de personnel, à effectif constant, en seront favorablement influencées. Cependant, l'année 2016 voit également trois agents, dont deux niveaux A, en congé préalable à la pension. Cela influence naturellement la charge financière de l'année en cours.

Toutefois, le Bureau continue sa politique visant à rééquilibrer la structure du cadre en fonction de l'évolution que connaît le Parlement.

Ainsi, en 2015 et 2016, deux agents de niveau A auront quitté le greffe et auront été ou seront remplacés par des agents de niveau B, ce qui, à terme, induira une économie budgétaire. Par ailleurs, un assistant informaticien sera recruté.

Pour le surplus, les dépenses sont relativement stables, les augmentations portent sur trois axes :

- Bâtiment Maintenance et aménagements : les crédits, auparavant repris sur les réserves, sont intégrés dans les dépenses ordinaires.
- Informatique : mise en œuvre du plan informatique arrêté par le Bureau.
- Relations publiques Actions citoyennes : ouverture du Parlement à la société civile.

La hausse des dépenses ordinaires entre l'initial 2015 et l'initial 2016 est dans l'ensemble de moins de 1 %

3.2. Examen des rubriques

A. Personnel

Les principales observations sont reprises plus haut.

B. Abonnements - Livres

Statu quo.

C. Bâtiments

La rubrique nettoyage est à la hausse. Cette hausse s'explique par la prise en charge quasi complète du nettoyage de l'immeuble par la société privée et par le nettoyage deux fois par an au minimum de la résille. Pour rappel, un des nettoyages de la résille fait l'objet d'une prise en charge par le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, qui se retrouve dans les recettes du Parlement francophone bruxellois.

La rubrique consacrée aux petits travaux intègre maintenant les sommes anciennement reprises sur la réserve.

D. Mobilier – Équipement – Matériel

Les évolutions sont liées à l'intégration des sommes anciennement reprises sur la réserve bâtiments et la concentration dans cette rubrique des sommes consacrées au plan informatique arrêté par le Bureau.

E. Fournitures - Frais d'administration

Il y a une légère baisse due à l'impact, en année pleine cette fois, de la nouvelle politique du Bureau en termes d'impression des documents parlementaires.

F. Transports

Statu quo.

G. Relations publiques et internationales

Pas d'évolution significative.

H. Initiatives culturelles et/ou sociales

Il y a une hausse des crédits permettant de continuer à développer la politique du Bureau et, en matière de visibilité du Parlement, d'actions citoyennes, d'éducation à la démocratie et au vivre ensemble.

I. Fonctionnement Parlement francophone bruxellois et Commissions

Il y a une légère baisse des dépenses en raison de l'absence d'indexation et de la fin des indemnités de sortie pour les membres non réélus des bureaux sortants.

Budget extraordinaire

Plus aucune dépense n'est imputée en 2016 sur ce budget.

4. Recettes – Ajustement du budget 2015

Est réalisé l'ajustement des recettes suite au calcul définitif des charges 2013 et 2014, d'une part, et au remboursement du trop payé, d'autre part. De même, apparaît la prise en charge d'un nettoyage de la résille par le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale.

5. Recettes – Budget initial 2016

En fonction des éléments repris dans la présente note et les tableaux budgétaires, la dotation peut être fixée à 3.850.000 €. Dès lors, le prélèvement sur les fonds propres peut être fixé à 131.350 €.

Le Parlement produit ainsi un effort de 100.000,00 € par rapport à la dotation de 2015.

AJUSTEMENT 2015 BUDGET 2016

Ventilation des rubriques

DÉPENSES

1. Ordinaires

	Rubrique	Compte 2013	Ajustement 2014	Budget 2015	Ajustement 2015	Budget 2016
A	Personnel	2.360.046,63	2.375.000,00	2.393.500,00	2.336.000,00	2.475.000,00
A1	Traitements, indemnités	1.748.843,45	1.825.000,00	1.900.000,00	1.900.000,00	1.990.000,00
A2	Calcul	9.823,80	13.000,00	13.000,00	13.000,00	13.000,00
A3	Non-permanents	139.394,05	130.000,00	90.000,00	90.000,00	90.000,00
A4	Réserve	3.005,18	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00
A5	formation	212,00	10.000,00	10.000,00	5.000,00	10.000,00
A6	Intervention achat ordinateur	4.750,41	7.000,00	10.000,00	7.500,00	7.500,00
A7	Dotation service social	12.500,00	12.500,00	12.500,00	12.500,00	12.500,00
A8	Traitements, secrétariat présidence	404.874,08	322.500,00	300.000,00	250.000,00	295.000,00
A9	Assurances	36.643,66	50.000,00	53.000,00	53.000,00	52.000,00
B	Abonnements, livres	5.562,80	9.500,00	8.500,00	8.500,00	8.500,00
В 1	Codes, livres	633,75	3500,00	3500,00	3500,00	3500,00
В1 В2		4.929,05	6.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00
C C	Abonnements, journaux Bâtiments				478.500,00	
C1		439.825,93	463.000,00	478.500,00		494.600,00
	Loyers, charges, assurances	360.070,58	345.000,00	348.000,00	348.000,00	350.000,00
C2	Taxes	69.984,69	70.000,00	70.000,00	45.000,00	45.000,00
C3	Abonnements	219,34	1.000,00	2.000,00	2.000,00	2.000,00
C4	Nettoyage, maintenance	9.551,32	45.000,00	56.000,00	66.000,00	75.000,00
C5	Rafraîchissement	0,00	0,00	0,00	15.000,00	20.000,00
C6	Entretien parking Lombard	0,00	2.000,00	2.500,00	2.500,00	2.600,0
ַ	Mobilier, équipement, matériel	53.652,08	88.500,00	71.000,00	76.000,00	94.000,0
D1	Entretien, location	13.675,55	15.000,00	15.000,00	15.000,00	18.000,0
D 2	Aménagements complémentaires	6.986,31	7.500,00	10.000,00	15.000,00	15.000,0
D 3	Assurances	535,55	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,0
D 4	Matériel informatique	24.954,67	50.000,00	25.000,00	25.000,00	25.000,0
D5	Internet	7.500,00	15.000,00	20.000,00	20.000,00	35.000,0
Ε	Fournitures, frais d'administration	151.409,50	193.750,00	199.000,00	139.000,00	126.500,0
E1	Fournitures et imprimés	12.778,54	22.750,00	25.000,00	25.000,00	22.500,0
Ε2	Documents parl.	106.884,10	135.000,00	135.000,00	75.000,00	65.000,0
E3	Photocopies et Reprobel	92,77	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,0
E4	Téléphonie et poste	31.654,09	35.000,00	38.000,00	38.000,00	38.000,0
F	Transports	13.837,44	52.000,00	19.000,00	19.000,00	18.000,0
F1	Entretien, fonctionnement	13.262,54	16.000,00	18.000,00	18.000,00	17.000,0
F2	Déplacements divers	574,90	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,0
F3	Remplacement véhicules	0,00	35.000,00	0,00	0,00	0,0
G	Relations publiques et internationales	45.704,18	60.000,00	70.000,00	70.000,00	75.000,0
G1	Protocole	24.314,45	30.000,00	30.000,00	30.000,00	30.000,0
G2	Sous rubrique supprimée	21.011,10	00.000,00	00.000,00	00.000,00	00.000,0
G3	Relations internationales	19.050,33	20.000,00	30.000,00	30.000,00	35.000,0
G4	Promotion	2.339,40	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,0
J → - I	Initiatives culturelles / sociales	52.110,67	70.500,00	80.500,00	80.500,00	103.000,0
• - 11	Parrainages	28.084,57	35.000,00	35.000,00	35.000,00	35.000,0
H2	Initiatives culturelles / sociales	23.398,12				55.000,0
			35.000,00	45.000,00	45.000,00	
∃3 ∃4	Inscriptions à colloques	0,00	500,00	500,00	500,00	500,0
	Organisation colloques	627,98	0,00	0,00	0,00	12.500,0
	Fonctionnement PFB et commissions	333.496,52	347.250,00	384.750,00	360.750,00	362.250,0
1	Commissions, Bureau, Bureau élargi	9.672,94	15.000,00	37.500,00	15.000,00	30.000,0
2	Indemnités	125.452,19	128.500,00	135.000,00	130.000,00	135.000,0
3	Rémunérations collaborateurs	188.517,00	175.000,00	190.000,00	190.000,00	185.000,0
4	Indemnité de départ	0,00	16.000,00	9.500,00	13.000,00	500,0
5	Services aux membres	8.104,39	11.000,00	11.000,00	11.000,00	10.000,0
6	Groupes de travail					
7	Assoc. anciens parlementaires francophones	1.750,00	1.750,00	1.750,00	1.750,00	1.750,0
J	Frais financiers	7.366,58	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,0
_	Honoraires études, jury	35.155,16	35.000,00	35.000,00	20.000,00	15.000,0
M	Divers	0,00	500,00	500,00	500,00	500,0
N	Aide aux groupes	279.363,46	275.000,00	267.500,00	267.500,00	264.000,0
à	Installation définitive	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
R	Gestion futur bâtiment	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
		,		,	,	
Tota	107	3.777.530,95	3.980.000,00	4.017.750,00	3.866.250,00	4.046.350,0

2. Extraordinaires

Intitulés	Compte 2013	Ajustement 2014	Budget 2015	Ajustement 2015	Budget 2016
Portail informatique	7.091,20	0,00	0,00	0,00	0,00
25 ans du Parlement	0,00	40.000,00	0,00	0,00	0,00
Installation nouveau Bâtiment mobilier	147.629,96	0,00	0,00	0,00	0,00
Déménagement	19.432,25	0,00	0,00	0,00	0,00
Expo Inauguration	5.510,72	0,00	0,00	0,00	0,00
Inauguration	6.296,84	0,00	0,00	0,00	0,00
Déménagement – Informatique	74.157,22	0,00	0,00	0,00	0,00
Imprévus nouveau Bâtiment	26.756,33	25.000,00	30.000,00	20.000,00	0,00
Réserve dotation (*)	0,00	0,00	0,00	125.000,00	0,00
Totaux	286.874,52	65.000,00	30.000,00	145.000,00	0,00

^(*) Afin de pallier à la diminution de la dotation, il a été décidé de créer une réserve.

RECETTES

1. Ordinaires

Intitulés	Compte 2013	Ajustement 2014	Budget 2015	Ajustement 2015	Budget 2016
Dotation CCF	3.710.000,00	3.810.000,00	3.950.000,00	3.950.000,00	3.850.000,00
Recettes propres	39.810,83	65.000,00	30.000,00	61.250,00	65.000,00
Plus-Value sur vente d'immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Loyer parking + qp entretien	13.581,68	0,00	0,00	0,00	0,00
Prélèvement sur fonds social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux	3.763.392,51	3.875.000,00	3.980.000,00	4.011.250,00	3.915.000,00

2. Prélèvements sur les fonds propres

Intitulés	Compte 2013	Ajustement 2014	Budget 2015	Ajustement 2015	Budget 2016
Prélèvement sur le fonds social (informatique)	7.091,20	0,00	0,00	0,00	0,00
25 ans du Parlement	0,00	45.000,00	0,00	0,00	0,00
Prélèvement sur le fonds social – Compensation de la dotation	0,00	0,00	0,00	0,00	81.350,00
Prélèvement sur la réserve nouveau bâtiment (350000 €) au 31/12/13	293.921,76	125.000,00	67.750,00	0,00	50.000,00
Prél. fds social pour Présidence européenne et activités diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux	301.012,96	170.000,00	67.750,00	0,00	131.350,00